

<https://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1244>



S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- Décret et Arrêtés du 6 janvier 2022, relatifs à l'indemnité allouée à certains personnels enseignants stagiaires et aux conseillers principaux d'éducation stagiaires relevant du ministère chargé de l'éducation nationale

Date de mise en ligne : samedi 8 janvier 2022

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

- Personnels | Formations - Informations des Personnels - * Enseignants Stagiaires -

J.O.R.F. N° 0006 du 08 Janvier 2022

* Décret n° 2022-14 du 6 janvier 2022 portant création d'une indemnité allouée à certains personnels enseignants stagiaires et aux conseillers principaux d'éducation stagiaires relevant du ministère chargé de l'éducation nationale
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044889616>

* Arrêté du 6 janvier 2022 fixant le montant annuel de l'indemnité allouée à certains personnels enseignants et conseillers principaux d'éducation stagiaires relevant du ministère chargé de l'éducation nationale
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044889649>